

CONTESTATION DE FACTURE

Nom et prénom :

Facture du mois de :

Jour ou période concerné :

Motif de la demande :

- Erreur de pointage
- Sortie scolaire
- Absence de professeur / grève
- Maladie
- Autre :

Explications complémentaires :

.....

.....

.....

Date :

Signature :

Rappel du règlement de fonctionnement :

*En cas de réclamation sur une facture, celle-ci devra être adressée en Mairie **dans un délai de 15 jours maximum après sa date d'émission** en y joignant le cas échéant les justificatifs nécessaires.*

*Pensez-y : en cas de maladie de l'enfant, **la présentation du justificatif médical avant la fin du mois permettra d'annuler la réservation et donc la facturation.***